

FORMATION À LA SUPERVISION DES PRATIQUES

- ✓ *Acquisition et/ou approfondissement de la pratique de la supervision en ATD®.*

L'exercice de la supervision ne s'improvise pas, même s'il réclame sa part de créativité, à chaque intervention. Il convient d'être formé à l'analyse des situations, à penser sa praxis afin que cet espace soit garant d'une professionnalisation de la posture de l'Accompagnant à travers ce processus qu'est l'acte de supervision.

Intervenant-ressource indispensable dans tout processus d'Accompagnement, dans les domaines de la thérapie, de l'éducation, de la formation et du management, le superviseur est également le tiers, garant de l'équidistance nécessaire entre écoutant et écouté.

La formation à cet exercice vise une articulation entre la pratique et la théorie, à partir d'une approche analytique et intégrative, car le réel ne peut se soutenir d'un seul modèle de compréhension. Elle favorise aussi l'analyse du cas particulier, tant celui soumis par le supervisé à la réflexion que la situation complexe et singulière du supervisé face au superviseur, et ce face aux références générales apprises en formation initiale.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux professionnels (soignants, éducateurs, enseignants, praticiens de la psychothérapie, analystes, consultants), superviseurs ou futurs superviseurs, souhaitant acquérir les fondements théorico-pratiques de la supervision, développer un exercice de la pratique et obtenir des qualités nécessaires pour un professionnalisme de haut niveau.

Objectifs opérationnels visés

- **Connaître les différents types de supervision** et leurs enjeux.
- **Appréhender les enjeux** d'une situation de demande dans le cadre de la supervision et favoriser son expression.
- **Disposer d'un ensemble de repères théoriques et pratiques** quant à l'exercice de la supervision.
- **Se familiariser avec l'exercice** de la pratique de la supervision sous le regard bienveillant du formateur et de ses pairs.
- **Développer ses qualités pédagogiques et construire son style** de superviseur.
- **Appréhender l'analyse du cas particulier**, tant celui soumis par le supervisé à la réflexion que la situation complexe et singulière du supervisé face au superviseur, et ce à partir des références théoriques et pratiques générales apprises en formation initiale.
- **Savoir appréhender les résistances au changement** et leurs conséquences, dans le cadre de la supervision.
- **Connaître les spécificités des dispositifs d'analyse de la pratique** professionnelle.

THÉORIE + PRATIQUE

21h en présentiel – 3 jours

PRATIQUE UNIQUEMENT

14h en présentiel – 2 jours

Prérequis

Théorie + pratique : Pas de prérequis.

Pratique : avoir validé la journée théorique.

Accessibilité

Délais d'accès : la demande d'inscription doit se faire au plus tard **21 jours** avant le début de la formation.

Handicap : si vous êtes porteur de handicap, vous pouvez le signaler en amont de la formation à Myriam Goffard qui pensera avec vous les meilleures modalités pour autoriser une adaptation de l'ingénierie formation. Nous nous engageons à vous mettre en contact avec les personnes référentes (AGEFIPH, CAP EMPLOI, FIFHP) pour vous faciliter le suivi de la formation.

Visée pédagogique et modalité

La formation s'organise à partir d'apports théoriques fondamentaux. Elle s'articule avec les situations cliniques et les questionnements proposés par la formatrice et les participants.

Méthode interactive favorisant l'expression et le questionnement des participants à partir de règles protectrices, respectueuses du Sujet apprenant. Contenu théorique illustré par des cas cliniques et des exercices didactiques, au plus proche de l'environnement social, culturel et professionnel des stagiaires. Jeux de rôles et mises en situation peuvent permettre de se familiariser et de se perfectionner, selon l'aspect spécifique visé. Un livret est remis aux participants.

Intervenante formatrice

Myriam GOFFARD, Directrice du CENTRE ATD®, Fondatrice de l'ATD®, Docteur en Sciences de l'Éducation, Psychothérapeute – Psychanalyste n° ADELI 30 00 0269 8, Consultant-Coach - Superviseur agréé, Secrétaire générale du SNPPsy.

Programme

Module théorique (journée 1 – 7h)

Présentation à visée introductive.
Règles de fonctionnement.
Expression des attentes et premières élaborations de définition.
De son origine.
La Supervision.
Le contrôle.
Différentes acceptions.
Ses conditions.
La supervision en formation initiale.
La supervision en formation permanente.
La supervision individuelle.
La supervision collective.
Penser « la situation d'aide ».
Poser sa demande.
Le traitement de la demande.
Fonctions du superviseur.
Modélisation du Dispositif de supervision.
Compétences du superviseur.
L'Analyse de Pratique.
Exercices d'application

Module pratique (journée 2 et journée 3 – 7h/jour : 14h)

Rappel des règles de protection et leurs différentes visées.
Questions suscitées par le contenu théorique.
Description des difficultés rencontrées sur le terrain et des attentes.
Développement et approfondissement des points théoriques de référence (les différents objectifs d'une supervision, le transfert, le contre-transfert, points de psychopathologie, questions de transférabilité).
Mises en situation.
Analyse des processus parallèles.
Évaluation orale et écrite.
Bilan oral et écrit.

Modalités pratiques

Convention ou contrat établi suivant la prise en charge (par l'employeur ou individuelle).

Règlement intérieur, livret d'accueil et questionnaire d'évaluation initiale, sont envoyés avec la confirmation de l'inscription.

Les CGV sont en dernière page du bulletin d'inscription.

Dates, lieux, tarifs dans le bulletin de demande d'inscription.

Modalités d'évaluation

Évaluation initiale d'entrée en formation. Évaluation orale tout au cours du module sous forme d'un exercice d'application. Évaluation écrite en fin de module.

Validation

La validation du module s'obtient par une note minimum de 10/20 à l'évaluation écrite. Attestation d'assiduité, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session.

Un bilan à chaud est réalisé à la fin du module, un bilan à froid est envoyé ultérieurement.

Compétences Développées

Capacité d'analyse.
Imperception (perception fine des petits changements).
Tact (que dire, quoi dire, à qui le dire, quand le dire ?).
Altéropathie (se laisser toucher par l'Autre semblable et cependant dans une radicale altérité, sans être effracté).

Bulletin de demande d'inscription (valant devis)

Nom:
Prénom:
Adresse:
.....
E.mail:
Téléphone:
Date de naissance:
Profession:

J'accepte de recevoir la newsletter m'informant des activités du CENTRE ATD® « In@formea & leA ».

Je suis concerné par un handicap et je souhaite être contacté en amont afin de penser au mieux mon accès à la formation.

Je note que mes coordonnées sont destinées à l'équipe du CENTRE ATD à des fins administratives et pédagogiques. Les modalités RGPD sont accessibles sur le site internet.

Souhaite participer à la formation Supervision des pratiques

Cocher la case correspondant à votre situation :

Vous pouvez vous inscrire à l'ensemble du cursus (journées 1, 2, 3 : théorie et pratique), ou au cursus pratique uniquement (journées 2 et 3) si vous avez validé la théorie précédemment. Une session « Théorie et pratique » est proposée dans l'année, et une session « Pratique ».

→ 3 jours (Théorie + pratique : 21h) Prise en charge individuelle (Remise de 33%)	525 €
→ 3 jours (Théorie + pratique : 21h) Prise en charge par un tiers financeur (employeur, OPCO, pôle emploi)	787,50 €
→ 2 jours (Pratique : 14h) Prise en charge individuelle (Remise de 33%)	350 €
→ 2 jours (Pratique : 14h) Prise en charge par un tiers financeur (employeur, OPCO, pôle emploi)	525 €

Cocher la modalité souhaitée - La demande d'inscription doit se faire au plus tard 21 jours avant le début de la formation.

UZES	Supervision Théorique et pratique (3 jours)	3 et 4 Mars 2023 2 Septembre 2023	10h-12H / 13h30-18h30 9h-12h / 13h-17h
UZES	Supervision Pratique (2 jours)	4 Mars 2023 2 Septembre 2023	10h-12H / 13h30-18h30 09h-12h / 13h-17h

Déroulement pour la procédure administrative d'inscription - prise en charge individuelle ou employeur

- Suite à la réception du bulletin de demande d'inscription, un dossier d'inscription vous sera envoyé.
- Vous devrez nous le renvoyer dûment complété.
- L'inscription sera validée par l'Institut à la réception du contrat de formation, du règlement intérieur et du règlement de la formation.

- L'inscription sera confirmée lorsque les 14 jours de rétractation seront écoulés (à partir de la date de signature du contrat de formation). Aucune somme n'est encaissée avant la fin de ce délai.

Concernant la prise en charge par un autre tiers financeur (Opcv, Pôle Emploi)

- Vous devrez vous procurer le dossier auprès de cet organisme. Nous pourrions vous fournir les informations qui vous manqueraient pour le remplir et le faire valider.
- Vous devrez ensuite le faire valider par votre financeur ainsi que les modalités de prise en charge via l'organisme (paiement de la formation)
- Une fois ce dossier validé, vous recevrez un dossier d'inscription et suivrez la même procédure que ci-dessus.

Coordonnées du tiers financeur : employeur, OPCO, pôle emploi

Nomination du tiers financeur :
Adresse :
.....
.....
Siret :
Responsable / gérant :
Référent du stagiaire :
Téléphone :
E-mail :

Conditions générales de vente des formations au sein du Centre ATD®

- Sauf en cas de force majeure (catastrophe naturelle, décès, accident),
- **En cas d'annulation par le stagiaire après la fin du délai de rétractation**, 30% du coût de la formation resteront dus à l'institut. A partir de 7 jours avant le début du stage, la totalité du coût restera acquise à l'Institut.
- **Si, à votre demande, l'inscription se fait hors de la date légale** permettant le délai des 14 jours de rétraction, vous vous engagez à renoncer à ce délai et à respecter les conditions mentionnées ci-dessus. **En tant qu'organisme de formation professionnelle continue, In@formea est exonéré de TVA, ainsi les prix sont nets de taxe.**
- **Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.**

Je reconnais avoir lu les conditions générales de vente.

Fait à Le Signature

- In@formea -

Eurl Informea - Siret 792 517 575 000 25 - Code Naf 8559A -
www.espaceatd.fr

Organisme de formation professionnelle continue enregistré sous le
numéro 76 30 04 715 30

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

**25 Boulevard Gambetta
30700 UZÈS – France
Tél : 06 82 25 84 80**

contact@espaceatd.fr